

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES
et de leur GROUPE de ROANNE.

Secrétaire général : M. LOCQUIN, 76, bd des Belges, 6^e. Trésorier : H. GRIVEL, 1, rue Bellecour, 2^e.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^e (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL c/c p. Lyon 101-98.	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

LE D^r PHILIBERT RIEL
(5 juillet 1862 — 26 décembre 1943.)



Phot. Gervais.

Le 26 décembre 1943, le D^r Philibert RIEL, Président d'honneur à vie de notre Société, s'est éteint dans sa 82^e année.

Cette perte est, pour nous, immense. Elle n'est pas moins grande pour les Sciences naturelles.

Je ne connais pas d'autre exemple, en effet, d'une vie aussi longuement et aussi exclusivement consacrée à la Science de la Nature. Le Dr RUEL m'a raconté plusieurs fois qu'il fit ses débuts de naturaliste vers sa 6^e ou 7^e année, en recueillant et en étudiant son premier échantillon : *Boletus luridus*. Ceci se passait en 1868 ou 1869 et pendant 70 années, il continua sans interruption à recueillir et à étudier. Dans notre *Bulletin* de décembre 1943, paru 3 semaines avant sa mort, il publiait encore des notes sur le genre *Erebia*.

Il fit ses études de médecine et les poussa jusqu'à l'internat inclus, mais sa profession — qu'il aimait pourtant, car il y voyait une branche de l'Histoire naturelle — ne fut jamais, pour lui, que secondaire. Il réserva toujours la plus grande part de son temps à l'étude de la nature, se considérant comme dérangé de ses véritables occupations lorsqu'un client mal avisé venait le consulter et il cessa d'exercer dès qu'il pensa pouvoir subsister sans cette source de revenus. Il se consolait des déplacements que sa profession lui imposait en y greffant toujours une petite excursion. Il récolta souvent ainsi des spécimens intéressants en se rendant d'un patient chez un autre (en plein Lyon !). « Lorsque je dois aller voir un malade, me dit-il un jour avec son doux humour, ce n'est pas du temps entièrement perdu, car je prends toujours avec moi mon couteau, ma loupe, un tube et une petite boîte. On ne sait jamais ce qui peut arriver. »

Pendant quelque temps, cependant, il fut obligé de donner à la médecine plus d'heures qu'il n'aurait souhaité. C'était lors de la première guerre mondiale, au cours de laquelle il fut attaché à l'Hôpital 107, à deux pas de chez lui. Sa sensibilité naturelle s'y accommodait mal des souffrances dont il était le très malheureux témoin et, pendant les pansements douloureux, il s'éclipsait doucement, si l'on pouvait se passer de lui.

Après la guerre et pendant plusieurs années, il habita un quartier de Lyon (le Point du Jour) et tint son cabinet dans un autre (la Croix-Rousse). Ceci l'obligeait à un double trajet quotidien qu'il faisait toujours à pied, quelque temps qu'il fit, pour ne pas perdre une chance de récolte et, quand on lui demandait quels étaient, en France, ses meilleurs terrains de chasse, il n'hésitait pas à répondre que c'était les 3 kilomètres séparant son domicile de son cabinet. Et il est de fait que, toujours à l'affût d'un sujet à capturer, il récolta sur cet itinéraire urbain (légèrement suburbain en approchant du Point du Jour) une quantité incroyable d'espèces rares, nouvelles pour la région, nouvelles pour la France ou même entièrement inédites. Il n'est, pour s'en convaincre, que de feuilleter ses publications. « Les naturalistes ne voyagent jamais trop souvent autour de leur chambre », écrivit-il un jour.

Cette étonnante moisson faite dans les rues de Lyon tint d'abord au nombre de parcours effectués, le matin, le soir, en toute saison ; mais elle tint aussi à ce que le Dr RUEL ne dédaignait aucun groupe de l'Histoire naturelle et récoltait avec le même empressement un champignon, un insecte, une algue ou un limaçon. Et ceci m'amène à souligner cette caractéristique de notre cher Président : il fut un des derniers représentants d'une espèce en voie d'extinction, celle du *naturaliste complet*. Il y eut, sans doute, des entomologistes connaissant mieux un groupe d'insectes, des botanistes connaissant mieux certaines plantes, mais je suis bien sûr de n'avoir jamais rencontré de naturaliste capable de nommer avec la même indifférente aisance une vanesse, une fêtuque, une aleurie, un odonate, un *Seps*, une galle, un bulime, un *Erenia*, un *Pedias-trum*, un myriapode ou un psoque.

De tels naturalistes ne se reverront pas ; la technicité croissante s'opposera de plus en plus à ces connaissances encyclopédiques en obligeant chacun à se restreindre toujours davantage à une étroite spécialité. Cette marche à la spécialisation est inéluctable ; elle n'en a pas moins quelques mauvaises conséquences. Elle empêche, notamment, ces rapprochements ingénieux, souvent si féconds, auxquels le Dr RUEL aimait à se livrer et qui exigent la connaissance de plusieurs disciplines.

Certes, le Dr RUEL n'avait pu tout à fait suivre le mouvement et il n'appliquait pas, dans leur exigence moderne, les prescriptions qui s'imposent aujourd'hui aux naturalistes spécialisés. Mais, s'il avait renoncé à s'y astreindre lui-même, du moins ne les reprouvait-il nullement. Il était persuadé, par exemple, qu'il n'est pas de bonne mycologie sans micrographie détaillée ni de bonne entomologie sans anatomie et recherche des *genitalia*. Cette attitude, de la part d'un octogénaire, témoignait d'une jeunesse d'esprit bien rare, car, en vieillissant, en devenant le *laudator temporis acti*, on devient corrélativement le destructeur des temps nouveaux. Ce ne fut assurément pas son cas et, jusqu'à la fin, je le vis, résolument philoniste, s'enthousiasmer pour une nouvelle méthode ou une nouvelle conception.

Il avait une mémoire invraisemblable qui lui restituait impeccablement ce qu'il lui avait une fois confié. Je me souviens qu'au cours d'une excursion de la *Société linnéenne*, nous trouvâmes un cadavre de *Zamenis viridiflavus* ; questionné, le Dr RIEL improvisa aussitôt, en pleine promenade, une véritable clef de détermination des reptiles de France, basée sur les écailles, carénées ou non, et sur la formule des plaques céphaliques. Un instant après, il nous exposait la biologie d'un hyménoptère parasite.

A lire ceci, ceux qui ne l'ont pas connu s'imaginèrent, sans doute, un homme prompt et trépidant. Le Dr RIEL fut exactement l'inverse d'un tel personnage. C'était un être doux, effacé, lent dans ses mouvements comme dans sa parole ; sa voix était faible, son allure hésitante, toute sa personne menue, fluette et comme atténuée. Son égalité d'humeur et son esprit de conciliation cachaient d'ailleurs beaucoup de volonté ; s'il n'eut pas la forme vive de l'énergie, il en eut la forme tenace, persévérante. Il avait des idées fort arrêtées, plus qu'on n'aurait pu l'attendre de la part d'un homme à l'extérieur aussi frêle et délicat ; cependant, il ne les imposait à personne, car il était libéral, donc tolérant, donc nullement porté à se croire seul détenteur de toute la Vérité et, s'il savait très bien ce qu'il pensait, il acceptait de la meilleure grâce qu'on le contrepensât.

D'une obligeance parfaite, il guidait volontiers les jeunes ; je dirai même que ce vieillard préférait leur société à celle de ses contemporains. Il ouvrait pour eux ses notes, ses collections, ses documents, mettant le tout à leur disposition sans réserve aucune. Autant il hésitait à publier lui-même, autant il les incitait à le faire sans tarder. A la liste de ses travaux, il faudrait ajouter bien des études où son nom ne parut pas, mais qu'il inspira ou améliora. *Son influence excède de beaucoup les limites de son œuvre écrite.*

Je m'en voudrais de m'étendre sur son désintéressement : il était légendaire, anachronique si je puis dire.

Sa modestie le retint toujours à l'arrière-plan. Un jour, voici une vingtaine d'années, des amis bien intentionnés s'entremirent pour lui faire obtenir la Légion d'honneur. Il ne voulut point les désobliger et les laissa faire les démarches préliminaires, mais refusa ensuite, avec obstination, de s'en occuper lui-même, si peu que ce fût. Il est inutile de dire ce qui advint ou plutôt ce qui n'advint pas. Lorsqu'il me racontait cette histoire avec son tranquille sourire, il y ajoutait un détail qui n'a pas sa place ici, mais qui était bien savoureux.

S'il ne fut pas décoré, il eut du moins l'honneur d'être élu, en 1928, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Son discours de réception fut consacré à l'histoire naturelle.

Un peu plus tard, la Condition des Soies de Lyon le distingua à son tour et l'attacha à son Laboratoire d'études. Il s'y occupa des papillons et, plus particulièrement, des papillons séricigènes.

Scrupuleux, il n'aimait pas affirmer et ceci, joint à quelque répugnance pour le travail de rédaction, explique la brièveté de ses notes. Elles consistent souvent en des listes de ses récoltes déterminées par des spécialistes à qui il les envoyait et sur l'autorité de qui il aimait à s'appuyer. Par exemple, une fois l'espèce déterminée par un correspondant, il la reconnaissait immédiatement s'il la retrouvait plus tard. Reçu un jour par Arnould LOCARD qui fit défiler devant lui toute la série de ses *Unio* (et Dieu sait que les *Unio* de LOCARD s'appelaient légion !), il le quitta, ayant enregistré dans sa mémoire visuelle les imperceptibles nuances de galbe sur lesquelles ce conchyliologue fondait ses innombrables espèces. Peu après, au bord d'un ruisseau, il recueillit une coquille, un *Unio* précisément. Il le reconnait pour un de ceux qu'il a vus, l'identifie aussitôt, retourne voir LOCARD et lui fait part de sa découverte, en la nommant. Scepticisme du conchyliologue qui savait mieux que personne combien il était difficile, même après confrontation, *a fortiori* sur un seul sujet et de mémoire, de distinguer toutes ces formes si subtilement affines. Le Dr RIEL produisit alors son *Unio* : la détermination était exacte. Il rapportait volontiers cette anecdote pour appuyer son jordanisme, car il était assez jordanien, s'étant vite rendu compte qu'une partie importante de cette doctrine devait subsister et étant persuadé que toute la systématique était appelée, tôt ou tard, à se « jordanifier ». Il voyait dans la reconnaissance de cet *Unio* à peine entrevu, la preuve que les « petites espèces » correspondent à une réalité. Ceux qui les nient, disait-il, sont simplement des naturalistes qui manquent de coup d'œil.

Ce coup d'œil était chez lui inné, remarquablement tel ; mais aussi, il fut constamment tenu sous entraînement par des centaines de sorties au cours desquelles le Dr RIEL

trouvait plus de matériel qu'il n'en souhaitait ; et ceci s'explique puisque, comme déjà dit, il étudiait à peu près tout ce qui poussait, rampait, courait ou volait. Il se plaignait parfois, avec une légère ironie, de cette surabondance d'échantillons, lorsqu'un spécialiste, intéressé par sa seule spécialité, déplorait une excursion peu fructueuse. Il aimait à rappeler qu'à l'époque où — *Bourcier regnante* — il pourchassait les micro-discomycètes, il ne parvenait jamais à gagner le lieu qu'il voulait explorer, généralement happé à chaque pas et dès la descente du train, par une foule de petites pezizes dont la cueillette et la mise en tubes le menait jusqu'à l'heure du retour, après l'avoir maintenu toute la journée à portée de voix de la gare !

70 années de récoltes d'échantillons de toute sorte ne pouvaient qu'aboutir à une splendide collection d'Histoire naturelle générale. La totalité de cette collection, de ces collections, a été léguée à notre Société. La bibliothèque, fort belle et s'étendant, elle aussi, à toute l'Histoire naturelle, fut jointe à ce legs que vint encore grossir quelque bien foncier. Ce geste généreux m'amène à dire ce que le Dr RIEL fut pour notre Société et ce qu'elle fut pour lui. Pour lui, elle fut sa famille ; pour elle, il fut proprement son second fondateur.

Célibataire, sans aucun proche parent, ne songeant qu'aux Sciences naturelles, il lui parut que la *Société linnéenne de Lyon* était qualifiée pour les représenter dans son esprit et il décida, environ la soixantaine, de se vouer désormais à son développement. C'est alors une nouvelle phase de son existence qui commence. Cet homme qui n'était heureux que caché, se met délibérément en avant. Il fait, à nos séances, communication sur communication, il accepte d'être notre Président (il avait été auparavant Président de la *Société botanique de Lyon* qui, depuis, fusionna avec la *linnéenne*), il dirige de nombreuses excursions publiques, il inaugure un Office de détermination mycologique, il organise des expositions d'Histoire naturelle, il fonde des groupes régionaux tout autour de Lyon et les rattache à notre association. Mais tout ceci n'est rien ; voulant amener à la *Société* — car il disait la *Société*, tout court, comme BUROZ disait la *Revue* — le plus grand nombre possible de naturalistes, il entreprend, dans ce but, un travail de Bénédictin : il se met à écrire aux entomologistes, aux préhistoriens, aux botanistes, aux mycologues, aux ornithologues, aux mammalogistes, etc., du monde entier. Il épuise les listes des membres des principales Sociétés savantes du globe en envoyant à chacun une lettre, longue et serrée, entièrement manuscrite, car il sait qu'une lettre manuscrite est une lettre et est lue, alors qu'une lettre dactylographiée est plus ou moins un prospectus et risque la corbeille à papier. Dans ces lettres, il expose en détail l'objet de notre Société, souligne l'intérêt de nos publications et sollicite l'adhésion du destinataire. Pour accomplir cette tâche, cet effroyable pensum volontaire, il renonce à peu près et pour plusieurs années, à ses chères études. Du matin au soir, à longueur de journée, il écrit, il écrit. Quand un cent de lettres est prêt, il le poste et, rentrant chez lui, il pourrait répondre aux *Buer grognons* tentés de lui reprocher cette humble besogne de scribe : « j'en vais écrire une autre ! ».

Le résultat ? C'est qu'après avoir franchi le cap du 1.000^e membre, fêté le 2.000^e, célébré par un banquet le 3.000^e, nous comptons, en 1934, des sociétaires non seulement dans 80 départements français sur 89, mais encore dans 53 pays dispersés sur toute la surface du monde, magnifique rayonnement dont je crois bien qu'aucune autre Société savante ne put s'enorgueillir jamais.

Le Dr RIEL fut, certes, aidé par d'autres bonnes volontés, mais c'est lui qui fut le principal ouvrier de notre recrutement, surtout à l'étranger.

Nous allons bientôt avoir à faire un gros effort pour repartir de l'avant, lorsque la folie des hommes aura cessé et qu'il faudra combler les vides immenses qu'elle aura faits dans nos rangs. Nous aurons bien besoin, à ce moment, d'un second RIEL, mais le trouverons-nous ? Ces hommes sont rares.

A parler ainsi de notre Président d'honneur, j'éprouve de la satisfaction, mais aussi de la gêne.

De la satisfaction, car un très petit nombre d'intimes surent seuls ce qu'il fut, ce qu'il a fait, et il y avait injustice à le laisser ignorer à tous et toujours.

De la gêne, car en le louant, je vais contre ses désirs...

Sur un point, cependant, je suis sûr de ne pas lui déplaire : connaissant la vanité des mots, il n'aimait guère les fleurs des oraisons funèbres et professait que, dans les notices de ce genre, une seule chose généralement comptait, était utile, servait la Science : le rappel bibliographique des publications du disparu. Aussi, interprétant ce vœu tacite, ai-je récolté de mon mieux la série de ses notes publiées. On la trouvera ci-après. Je ne

me flatte pas d'avoir réussi à éviter toute omission. Les recherches sont peu commodes, actuellement ; je la crois à peu près complète, cependant. Je précise que je me suis borné à ses articles concernant l'Histoire naturelle. J'ai laissé de côté ses observations médicales. Je n'ai pas non plus cru devoir, pour la seule satisfaction de donner une liste exhaustive, mentionner une foule d'interventions, de présentations d'espèces banales, etc., figurant aux comptes rendus des séances de certaines Sociétés, notamment de la *Société botanique de Lyon*.

Notre Président passa les dernières années de sa longue existence dans cet appartement-musée de la Croix-Rousse où j'allais le voir de temps à autre et où je regrette, maintenant qu'il n'est plus là, de n'être pas allé plus souvent. Foncièrement épicurien (dans le premier et seul vrai sens du terme), il savait que l'on est toujours pauvre si l'on vit selon le siècle, mais que l'on est toujours riche si l'on vit selon la nature ; aussi, dépourvu à un degré extraordinaire de tous besoins somptuaires, ayant créé autour de lui une atmosphère d'extrême simplicité, acheva-t-il ses jours sans aucune gêne, malgré de très maigres ressources. Jusqu'à la veille même de sa mort, il s'occupa du classement de ses collections. Le 26 décembre au matin, il fut saisi par un malaise subit et s'affaissa, après avoir eu le temps, en quelques mots qui furent ses dernières paroles, de balbutier son propre diagnostic. Il entra aussitôt dans l'inconscience et s'éteignit le soir du même jour, ayant à ses côtés des amis qu'il avait appelés à vivre avec lui depuis plusieurs années et qui palliaient, par leur présence, son ignorance volontaire de tout ce qui touchait à la vie pratique.

Le 29 décembre, en l'église du Bon Pasteur, il reçut l'adieu de ses amis, des naturalistes, de ses collègues de l'Académie, de la Condition des Soies et de la presse lyonnaise.

C'est un grand ami de la Nature qui vient de mourir. Pour notre Société, c'est un rare bienfaiteur qui vient de disparaître. C'est enfin un excellent homme que viennent de perdre tous ceux qui le connaissaient. Nous l'aimions bien, notre bon Docteur.

Marcel JOSSEBRAND.

LISTE DES NOTES PUBLIÉES PAR LE D^r PH. RIEL.

1. — Liste des Champignons récoltés pendant l'excursion de la Société botanique de Lyon, de Vertrieu à Saint-Serverin et Montalieu (Isère), le 6 avril 1896. *Ann. Soc. bot. de Lyon. Notes et Mém.*, t. XXI, 1896, pp. 26-27.
2. — Champignons de Miribel-les-Échelles, Merlas et Saint-Étienne du Crossey (Isère). *Ann. Soc. bot. de Lyon. C. rendus*, t. XXI, 1896, pp. 46-47.
3. — Champignons récoltés dans la vallée de Chamonix par M^{lles} ALBESSARD. *Id.*, *id.*, pp. 48-49.
4. — Compte rendu des excursions mycologiques du mois d'avril, avec remarques sur les Morilles de la région lyonnaise. *Id.*, *id.*, pp. 81-88.
5. — Champignons de la Grande Chartreuse. Une Clavaire nouvelle. *Ann. Soc. bot. de Lyon. Notes et Mém.*, t. XXII, 1897, pp. 19-22.
6. — Champignons de la Vallée du Vénéon (Isère). *Id.*, *id.*, pp. 23-24.
7. — Discomycètes récoltés au printemps 1897. *Id.*, *id.*, pp. 61-65.
8. — Description d'une Amanite nouvelle de France (*Amanita Emilii*) du groupe de l'*A. muscaria*. *Bull. Soc. myc. de Fr.*, t. XXIII, 1907, pp. 1-8 et Pl. I.
9. — Agaricinées (inclus Bolétacées) rares ou intéressantes de la région lyonnaise et liste des espèces récoltées jusqu'à la fin de 1906. *Ann. Soc. bot. de Lyon, Notes et Mém.*, t. XXXII, 1907, pp. 69-87.
10. — Sur la dispersion du *Clathrus cancellatus* Tournef. et ses stations dans le département du Rhône. *Id.*, t. XXXIII, 1908, pp. 65-68. (En collab. avec CHIFFLOT).
11. — Présentation de galles de la région lyonnaise. *Ann. Soc. bot. de Lyon. C. rendus*, t. XXXIX, 1909, pp. xxxv-xxxvi et xxxvii-xxxviii.
12. — Description d'une espèce nouvelle du genre *Taragama* (Lépidoptère *Pinaridae*). *Bull. Soc. entom. de France*, 1909 (20), pp. 350-352.
13. — Description de deux espèces nouvelles du genre *Bunaea* (Lépidoptère *Saturnidae*). *Id.*, 1910 (3), pp. 63-65.
14. — Saturnides et Pinarides nouveaux ou peu connus (avec figures). *Rapports du Labor. d'études de la soie*, Lyon, vol. XIV, 1908-1910.
15. — Compte rendu des excursions mycologiques et entomologiques de la *Société linnéenne de Lyon*, 1^{re} année, 1910. *Ann. Soc. linn. de Lyon*, t. LVII, 1910, pp. 193-204.

16. — Sur la toxicité d'*Armillaria mellea*. *Id.*, t. LVIII, 1911, pp. 147-148.
17. — *Argynnis Aqlaja* L. *Id.*, *id.*, pp. 187-188.
18. — Compte rendu des excursions mycologiques et entomologiques de la Société linnéenne de Lyon, 2^e année, 1911. *Id.*, t. LIX, 1912, pp. 61-87.
19. — Description de deux espèces nouvelles du genre *Taragama* (Lépidoptères *Pinaridae*). *Bull. Soc. entom. de France*, 1911 (4), pp. 77-79.
20. — Capture à Lyon d'*Earias vernana* Hb. (Lépidoptère *Acontianae*). *Id.*, 1916, p. 218.
21. — La colonie lyonnaise de *Variabiliana* et l'acclimatation des *Helix* maritimes en milieu rudéral. *Ann. Soc. linn. de Lyon*, t. LXV, 1918, pp. 31-51.
22. — La première Exposition de champignons de la Société linnéenne de Lyon. *Id.*, *id.*, pp. 83-89.
23. — Quelques mots sur la récolte et la préparation des microlépidoptères, micro-névroptères et microhémiptères. *Id.*, t. LXVI, 1919, pp. 41-43.
24. — Description d'un *Apanteles* (Hyménoptère *Braconidae*) parasite de *Pionea forficatis* (Lépidoptère *Pyralidae*). *Bull. Soc. entom. de France*, 1919, pp. 309-312. (En collab. avec le Dr Cl. GAUTIER.)
25. — Les insectes parasites des champignons. Élevages et première liste de Diptères fongicoles. *Ann. Soc. linn. de Lyon*, t. LXVII, 1920, pp. 37-44.
26. — De quelques Hyménoptères parasites des mycétophilides fongicoles. *Id.*, t. LXVIII, 1921, pp. 165-168. (En collab. avec le Dr BONNAMOUR.)
27. — Notes mycologiques. — I, Sur la toxicité d'*Entoloma speculum* Fr. — II, Sur un cas de soudure de deux champignons de genre différent (*Gomphidius* et *Boletus*). *Id.*, *id.*, pp. 209-211.
28. — Notules lépidoptérologiques I. *Bull. Soc. linn. de Lyon*, 1922, p. 27.
29. — Observations malacologiques I. *Id.*, *id.*, p. 39.
30. — Présentation de Lépidoptères du genre *Earias* Hübner. *Id.*, 1923, p. 15.
31. — Récolte de Dermaptères. *Id.*, *id.*, p. 27.
32. — Présentation d'un Lépidoptère cécidogène et de sa galle. *Id.*, *id.*, p. 45.
33. — Description d'une aberration nouvelle d'*Erebia glacialis* Esper. *Id.*, *id.*, pp. 61-62.
34. — *Bombyx Mori* Linné, var. *brunnea* André. *Id.*, *id.*, p. 76.
35. — Présentation de galles. *Id.*, *id.*, p. 92-93.
36. — Lépidoptères des genres *Bedellia* et *Bucculatrix*. *Id.*, *id.*, p. 113.
37. — Sur la toxicité des champignons pour les animaux. *Id.*, *id.*, p. 136-137.
38. — Les faux empoisonnements par les champignons et la nécessité de l'emploi de la méthode expérimentale en mycologie. *Id.*, 1924, pp. 12-14.
39. — *Pleurotus Eryngii* dans la région lyonnaise et le Centre. *Id.*, *id.*, pp. 44-45.
40. — La chasse aux très petits mollusques. *Id.*, *id.*, pp. 46-47.
41. — Présentation de myriapodes. *Id.*, *id.*, p. 85.
42. — Noctuelles de Fongailarde (Basses-Alpes). *Id.*, *id.*, p. 94.
43. — Considérations sur les Trichoptères et la classification des Lépidoptères. *Ann. Soc. linn. de Lyon*, t. LXXI, 1924, pp. 84-88.
44. — Les Morilles des environs immédiats de Lyon. *Bull. Soc. linn. de Lyon*, 1925, pp. 12-14.
45. — Sur la présence, à Lyon même, de *Milax marginatus* Drap. *Id.*, *id.*, pp. 36-37.
46. — Présentation d'Hémiptères. Famille des *Pentatomidae*. *Id.*, *id.*, pp. 60-61.
47. — Le genre *Inocybe* dans la région lyonnaise. *Id.*, *id.*, pp. 76-78 et 123-126.
48. — *Clitocybe glaucophylla* est-il synonyme d'*Hygrophorus marzuolus* (Fries) Bres. ? *Id.*, *id.*, pp. 134-135. (En collab. avec USSELL.)
49. — Nouvelles recherches sur *Apanteles gabrielis* Gaut. et Riel (Hyménoptère *Braconidae*). *Bull. Soc. entom. de Fr.*, 1925, pp. 167-170. (En collab. avec le Dr GAUTIER.)
50. — Notules mycologiques II. *Bull. Soc. linn. de Lyon*, 1926, pp. 60-63.
51. — De l'utilisation de la couleur des spores en masse pour la détermination des espèces du genre *Russula*, d'après les travaux de M. le Professeur René MAINE. *Id.*, *id.*, pp. 115-118.
52. — Exposition de champignons des 17 et 18 octobre (groupe de Roanne). *Id.*, *id.*, pp. 131-132.
53. — Notes cécidologiques II. Genre *Fraxinus*. *Id.*, 1927, p. 28.
54. — Présentation d'Odonates I. Région lyonnaise. *Id.*, *id.*, pp. 34-36.
55. — Observations malacologiques IV. La faune malacologique alluviale vivante des bords du Rhône, à Lyon. *Id.*, *id.*, pp. 37-39.

56. — Présentation d'Hémiptères II. Famille des *Coreidae*. *Id., id.*, pp. 51-52.
57. — Des préjugés des mycologues en biogéographie et tout particulièrement de leurs conséquences au point de vue de la négation des espèces. *Id., id.*, pp. 66-68.
58. — Notes sur le genre *Erebia* II. Sur une aberration d'*Erebia Evias* Godart, fausement attribuée à *Erebia Stygne* Oclsenheimer. *Id., id.*, pp. 76-78.
59. — Présentation d'Hyménoptères I. Famille des *Formicidae*. *Id., id.*, pp. 91-93.
60. — Présentation d'Hyménoptères II. Famille des *Tenthredinidae*. *Id., id.*, pp. 115-118.
61. — Présentation d'Hyménoptères III. Familles des *Apidae*. *Id.*, 1928, pp. 19-20 et 27-29.
62. — Notules lépidoptérologiques VIII. Description d'une espèce nouvelle du genre *Cnephidia*. *Id., id.*, pp. 102-103.
63. — Observations malacologiques V. De l'influence comparée de l'altitude et de la nature du sol sur le développement des mollusques. *Id., id.*, pp. 115-116.
64. — Sur la présence dans le Dauphiné et le Lyonnais de *Lithocolletis Platani* Staudinger. *Id.*, 1929, pp. 63-64. (En collab. avec FALCOZ.)
65. — Le passage du type d'*Amanita citrina* Schaeff. à la var. *alba* Gillet (*Amanita bulbosa* Richon et Roze). *Id., id.*, pp. 74-75.
66. — Présentation de Diptères I. Famille des *Larvaevoridae* (*Tachinidae*). Notes d'élevage. *Id., id.*, pp. 80-81.
67. — Présentation de Diptères II. Familles des *Agromyzidae*. Notes d'élevage. *Id.*, pp. 95-96.
68. — Présentation d'Hyménoptères IV. Famille des *Ichneumonidae*. *Id.*, 1930, pp. 98-100.
69. — De l'utilité de la diffusion des sciences naturelles et médicales dans le grand public. *Mémoires de l'Acad. des Sc., Bell.-Lett. et Arts de Lyon*, 3^e série, t. XX, 1931, pp. 275-279 (Discours de réception).
70. — Catalogue des Papillons séricigènes Saturnioïdes. *Extr. des Rapp. du Labor. d'études de la Soie*, Lyon, vol. XVII, 1924-31, 90 p., avec pl. (En collab. avec E. L. BOUVIER.)
71. — Essai de classification des Lépidoptères producteurs de Soie, 2^e Supplément. *Id.*, 1934, 18 p., 8 pl. avec 27 fig.
72. — *Microlepidoptera praecipue lugdunensia* I. Famille des *Pyralidae*. *Bull. Soc. linn. de Lyon*, 1936, pp. 106-108.
73. — Présentation d'Hyménoptères V. Superfamille des *Chalcidoidea*. Notes d'élevage. *Id., id.*, pp. 156-157.
74. — Révision du Catalogue des espèces françaises du genre *Erebia* (Lépidoptères *Satyridae*). *Id.*, 1943, pp. 18-26, 72-75, 85-91, 149-151¹.

ESPÈCES, FORMES OU ABERRATIONS NOUVELLES DÉCRITES PAR LE D^r PH. RIEL¹.

- (Les chiffres en caractères gras renvoient aux n^{os} de la Bibliographie qui précède.)
- Amanita Emilii* (Basidiomycète Agaricacé), **8**.
- Taragama meloui* (Lépidoptère *Pinaridae*), **12**.
- Bunaea meloui* (Lépidoptère *Saturnidae*), **13**.
- Bunaea vinosa* (*Id., id.*), **13**.
- Taragama punctifera* (Lépidoptère *Pinaridae*), **19**.
- Taragama bakeri* (*Id., id.*), **19**.
- Apanteles gabrielis* (Hyménoptère *Braconidae*), **24** (en collab. avec D^r GAUTIER).
- Erebia glacialis Duponcheli* Oberthür, ab. ♀ *pupillata* (= *E. pluto* ab. ♀ *pupillata*) (Lépidoptère *Satyridae*), **33**.

1. Cette révision du genre *Erebia* est inachevée. Elle ne le demeurera pas. Notre collègue, M. TESTOUT, ami personnel du D^r RIEL et, au surplus, bien au courant de ce travail, se chargera, selon le vœu du défunt lui-même, de le mener à bonne fin. C'est également M. TESTOUT à qui je dois l'indication de plusieurs numéros de cette Bibliographie.

1. A cette liste, il conviendrait d'ajouter les espèces nouvelles ou même les genres nouveaux, non décrits par le D^r RIEL, mais provenant de ses nombreuses récoltes et décrits par ses correspondants détermineurs ou même encore inédits.

Cnephtia fuscorubra (Lépidoptère *Pyralidae*), 62.

Erebia euryale ssp. *adyte* forma *grandiuscula* ♂ (Lépidoptère *Satyridae*), 74.

GENRE ET ESPÈCES DÉDIÉES AU D^r RIEL.

Clavaria Rielii Boud.

Rosalia alpina ab. *Rieli* Testout.

Morchella Rielana Boud.

Argema Rieli Testout.

Rielia Kiffer.

PARTIE ADMINISTRATIVE

ADMINISTRATION DE 1944.

Président d'honneur : M. le Préfet du Rhône

— M. le Maire de Lyon

— M. le Recteur de l'Université

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1° Les dix derniers présidents : MM. GUIART, PORCHEREL, JOSSEMAND, MERIT, POUCHET, VIRET, QUENEY, TESTOUT, REVOL, BATTETTA.

2° Quatre délégués par section :

Botanique : MM. GRIVEL, NÉTIEN, PELLETIER, M^{me} SCHNURR.

Mycologie : MM. BRANDON, CABUT, DAILLY, GUILLEMOZ.

Entomologie : MM. D^r BONNAMOUR, JACQUELOT, D^r ROMAN, SCHAEFER.

Générale : MM. DE LARAMBERGUE, LOCQUIN, MAZENOD, MAYAUD.

BUREAU 1944

Président.....	M. GUILLEMOZ
Vice-Président.....	M. le D ^r ROMAN
Secrétaire général.....	M. LOCQUIN
Trésorier.....	M. GRIVEL
— adjoint.....	M. CABUT
Archiviste et conservateur des collections...	M. BATTETTA
— adjoint.....	M. JACQUELOT
Bibliothécaire.....	M. le D ^r BONNAMOUR
— adjoint.....	M ^{me} SCHNURR

BUREAU DES SECTIONS ET DES GROUPES

Président.....	M. PELLETIER (Botanique)
—	M. VIRET (Générale)
—	M. POUCHET (Mycologie)
—	M. SCHAEFER (Entomologie)
—	M. J.-F. BERTRAND (Roanne)
Secrétaire.....	M. NÉTIEN (Botanique)
—	M. CABUT (Mycologie)
—	M. TERREAUX (Entomologie)
—	M. LOCQUIN (Générale)
—	M. LARUE (Roanne)
Trésorier (groupe de Roanne).....	M. MURY Alphonse
Bibliothécaire.....	M. DAILLY (Mycologie)
—	M ^{me} SCHNURR (Botanique)
—	M. LOCQUIN (Générale)
—	M. JACQUELOT (Entomologie)
—	M. DIEUDONNÉ (Roanne)

ORDRES DU JOUR
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du Mardi 14 Mars à 20 h.

Vote sur l'admission de :

ROBERT P., Villa des Érables à Bilière par Pau (Basses-Pyrénées); parrains : MM. Guillemoz et Revol. — CHAMPRENIER Roger, 63, rue du Canu, Roanne (Loire); parrains : MM. Larue et Boulan. — ROUGEOT Pierre, 15, boulevard Edgar-Quinet, Roanne (Loire); parrains : MM. Dieudonné et Boulan. — M^{lle} DEVERCHÈRE Andrée, 44, rue Arago, Roanne (Loire); parrains : M^{lle} Bellamy et M. Dieudonné. — LOCQUIN A., 76, boulevard des Belges, Lyon (6^e); parrains : MM. Pouchet et Grivel. — ESCUDIER René, viticulteur à Villefranche-de-Longchapt (Dordogne); parrains : MM. Renaudet et Grivel. — GENTY, directeur des Jardins Botaniques à Dijon (Côte-d'Or); parrains : MM. Dugrivel et Grivel. — HERBULOT Cl., 31, avenue d'Eylau, Paris (16^e); parrains : MM. Grivel et Locquin.

Réintégration de MM. :

ARSIGNY Lucien, 69, rue de Landrecies, Le Cateau (Nord). — D^r MARCERON, 92, boulevard Raspail, Paris (6^e). — NÈGRE Georges, 9, boulevard de Lesseps, Versailles (Seine-et-Oise). — ROUSSEAU Paul, instituteur, Saint-Jean-lès-Deux-Jumeaux par Changis (S.-et-M.). — D^r DE SAINT-PÉRIER René, à Marigny, par Étampes (Seine-et-Oise). — TALOBRE Joseph, ingénieur, 30, rue d'Astorg, Paris (8^e).

Programme d'action pour 1944.

Bilan et compte financier au 31 décembre 1943.

Succession du D^r RIEL.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Séance du Samedi 11 à 16 h.

M. TEMPÈRE G. : Remarques sur *Hypurus Bertrandi* Perris (Col. cucurl.).

M. DE VICHET G. : Note sur les Phasmes de France.

M. SCHAEFER : 9^e note sur les Buprestides.

Présentation d'insectes.

Questions diverses.

**SECTION GÉNÉRALE : ANTHROPOLOGIE, BIOLOGIE,
 SCIENCES NATURELLES : Séance du Samedi 11 à 17 h.**

M. DE LARAMBERGUE : Quelques problèmes relatifs à la sexualité des batraciens.

D^r GAUTIER : Survie des crapauds étroitement enfermés. Réponse à une question.

D^r GAUTIER : Tolémisme actuel.

Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Séance du Samedi 18 à 17 h.

M. PELLETIER : Sur la classification naturelle des crucifères.

Présentation des ouvrages de :

M. BERNER : Feux de collines et végétation.

M. CURÉ P. : Les essais de représentation synthétiques des climats pour la géographie botanique.

M. NÉTIEN : Présentation de plantes alpines.

Questions diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE : Séance du Lundi 20 à 20 h.

M. LOCQUIN : Présentation et analyse de l'ouvrage de M. ROMAGNESI sur les Rhodophylles de Madagascar.

Présentation de champignons.

Questions diverses.

Excursion botanique (Bryologique et Lichénologique).

Excursion printanière à Fontaine-sur-Saône sous la direction de M. PELLETIER, le dimanche 19 mars. Rendez-vous quai de la Pêcherie au départ du train bleu à 7 h. 45, retour vers 12 h. 30.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Les réglementations actuelle et idéale de la vente des champignons en France.

(D'après une enquête récente faite dans 27 villes de France.)

Par le D^r R. LEVESQUE, vétérinaire, à Valence.

Les recherches les plus lointaines dans la bibliographie nous font remonter jusqu'au milieu du XVIII^e siècle pour trouver la première disposition légale concernant la vente des champignons. C'est, en effet, en 1754, qu'une interdiction formelle, non seulement de la vente, mais aussi, curieusement, de la récolte des champignons était édictée par ordonnance à Paris, à la suite de nombreux cas d'empoisonnements fongiques. Mais il faut attendre 1809 à Paris, et 1884, en province, à Saint-Étienne plus exactement, pour voir appliquer les premières réglementations locales de la vente de ces végétaux. C'est la ville de Poitiers qui peut s'enorgueillir ensuite de la première inspection convenablement organisée, en 1885, exemple d'ailleurs suivi, plus amélioré, à Saint-Étienne, en 1897.

A partir de cette date, les progrès de la réglementation mycologique ont été lents, certes, mais incessants et depuis une vingtaine d'années environ, le contrôle des champignons mis en vente sur nos marchés de France s'est généralisé en s'améliorant, un peu partout, soit par l'application d'arrêtés municipaux plus ou moins judicieux, soit par des articles plus ou moins sévères du règlement municipal de l'hygiène alimentaire et de l'inspection des denrées comestibles.

Un de nos jeunes confrères citait, en 1941, 59 villes de notre « douce » France où cette inspection de cryptogames est signalée¹. Dans une thèse d'ailleurs remarquable, il décrit, en les commentant, les principaux règlements municipaux dont il a connaissance, entre autres ceux des villes de Versailles, Bourges, Niort, Nantes, Evreux, Orléans, Grenoble et Paris.

Nous avons fait personnellement, en 1938, une enquête précise auprès des municipalités de 27 villes françaises qui nous ont fait parvenir, à cet égard, les documents les plus intéressants pour nous que la question de l'inspection des cryptogames et des comestibles en général intéresse au plus haut point.

Les lignes qui vont suivre n'auront donc d'autre but que d'analyser succinctement les dispositions générales de cette réglementation, et d'en dégager ensuite les grandes lignes d'une réglementation idéale éminemment souhaitable.

De tous les textes officiels que nous avons longuement étudiés, plusieurs points communs se dégagent : ce sont, dans l'ordre des mesures édictées : l'obligation de l'inspection avant la mise en vente, l'interdiction du colportage (sous toutes ses formes), la présentation judicieuse des champignons à

1. Notre enquête de contrôle, après cette parution, nous a prouvé qu'une grosse partie de ces 59 villes n'avait pas de contrôle efficacement et réellement mis en pratique.

l'inspection (en spécimens jeunes, intacts et sains, par lots d'espèce unique), la sanction de l'inspection par remise d'un bulletin de consommation plus ou moins efficace selon les modalités de son attribution (en général valable un jour seulement) et enfin la destruction des cryptogames reconnus dangereux.

A côté de ces mesures que l'on pourrait dire d'« unanimité », il existe, dans les actuelles réglementations françaises en la matière, toute une série d'obligations auxquelles les vendeurs ont diversement à se soumettre suivant les communes.

Ce sont, soit la limitation des espèces tolérées (variable suivant la flore locale, la compétence de l'inspecteur ou de l'auteur du règlement et l'esprit de ce règlement), soit la désignation des lieux de vente autorisés (marchés, emplacements spéciaux et magasins, ou seulement les premiers) soit le sort plus ou moins malheureux des champignons vendus en fraude (saisie ou vente après contravention) ou des champignons non admis par la liste officielle (souvent d'après la décision variable de l'inspecteur), soit la différenciation entre la vente en gros et la vente au détail (seulement à Paris), soit le sort de certaines espèces et du champignon de couche, soit encore, mais seulement à Grenoble (et d'ailleurs mal appliquée), la réglementation de la vente des champignons secs.

Ces dispositions dépendent de contingences locales. Elles ne constituent pas un tout et ne donnent pas au consommateur des garanties certaines. Les fraudes demeurent possibles et l'inspection difficile.

Aussi, serait-il souhaitable de voir les municipalités s'entendre et adopter une organisation uniforme, nationale, pour l'inspection des champignons tant secs que frais.

Nous aurions aimé faire une étude critique détaillée de tous les textes actuels, souvent inefficaces ou surannés. De cette revue, comme de notre expérience personnelle, s'étendant sur 9 ans, il aurait été possible de déduire une réglementation synthétique. Mais les circonstances nous imposent la concision et nous nous en excusons. Qu'il nous soit seulement permis de de vous dire qu'élaboré depuis longtemps, le règlement que nous proposons a reçu la consécration à Valence d'une application officieuse depuis 1938 et qu'il va recevoir sous peu, sans nul doute, celle d'un arrêté municipal, juste officialisation de son expérience locale, efficacement et prudemment conduite depuis plus de 4 ans.

Voici, avec les latitudes de « contingences locales », le libellé à peu près exact de ce projet, au cours duquel je m'expliquerai chaque fois, le cas échéant.

PROJET DE RÉGLEMENTATION IDÉALE ET UNIFORME DE LA VENTE DES CHAMPIGNONS FRAIS :

I. — La vente des champignons frais ne sera autorisée à qu'à partir des dates qui seront fixées chaque année en temps utile par l'arrêté municipal.

— (Première disposition destinée à réduire les fraudes du début de la poussée fongique, au cours duquel le service n'est pas encore alerté ou libre pour le faire (il ne fait rarement que cela). Plusieurs intoxications relatées sont, en effet, contemporaines de cette première apparition des champignons.)

II. — Pendant les périodes autorisées, il est formellement interdit de mettre en vente ou de servir en préparation culinaire dans un établissement quelconque de restauration publique, des champignons frais qui n'ont pas été déclarés à l'octroi puis soumis à l'examen du service de l'inspection des denrées alimentaires ou de Monsieur. . . . de heures à heures, les (jours) à (lieux d'inspection)

Cette interdiction est applicable aussi bien aux personnes qui introduisent les champignons à qu'à celles qui les leur achètent, pour les mettre en vente ou en cuisine collective publique.

III. — L'inspection doit avoir lieu dans les deux heures qui suivent l'entrée des champignons sur le territoire de la commune — (à adapter s'il le faut aux heures d'inspection ; à porter à 12 heures ou plus, selon le cas).

IV. — Le colportage des champignons frais sur la voie publique où à domicile est formellement interdit.

V. — Les champignons de couche, les truffes et les morilles vraies ne sont pas soumis à cette réglementation.

VI. — Ne seront acceptés à que des spécimens intacts et complets, jeunes et sains, appartenant aux espèces nominativement désignées sur la liste limitative suivante : (*voir la liste*) — (suivant la flore locale, en éliminant toutes les confusions possibles et, au début, les espèces négligées dans la région).

VII. — Les champignons frais devront être présentés à l'inspection par lots ou par récipients aérés, de contenance et de profondeur restreintes, de manipulation aisée et de remplissage facile, ne contenant chacun qu'une seule et même espèce sur 2 ou 3 rangs superposés seulement. — (Ces conditions doivent être obtenues dès le début de la mise en application du règlement, sans défaillance. En cas de presse, la vérification complète sera ainsi plus facile et plus rapide. Nous en savons quelque chose à Valence, où nous avons dû, chaque année, donner des numéros d'appel comme pour l'accès aux autobus parisiens.)

VIII. — Les champignons appartenant à une espèce toxique ou reconnus altérés, parasités ou trop avancés dans leur développement, seront saisis et dénaturés. Les champignons ne faisant pas partie d'une espèce acceptée, et ceux qui seront mal présentés à l'inspection, même après le préavis d'avoir à réaliser les conditions de l'article VII, seront saisis, puis réservés, après contrôle, aux œuvres sociales de la commune.

IX. — Dans tous les cas, le contenu total des lots ou des récipients doit être examiné attentivement, après étalement judicieux sur un dispositif spécial. — (Nous avons réalisé à Valence un système simple et rapide permettant le remplissage des cageots ou transvasement lentement effectué sous le contrôle de l'inspecteur. Tous les paniers sont vidés, puis étalés, à Valence, depuis 1936 et aucun spécimen anormal ne peut nous échapper.)—

Les vendeurs sont tenus de prêter main forte pour toutes ces manipulations et de remplir eux-mêmes, après inspection, leurs récipients.

X. — Sur présentation de la quittance d'octroi, après pesée des champignons, il est délivré aux vendeurs, pour chaque lot ou récipient accepté, un bon de comestibilité détaché d'un carnet à souche, portant comme la souche, très lisiblement :

— la date de l'inspection,

- le nom et l'adresse du vendeur,
- le poids et l'espèce des champignons,
- la signature manuscrite de l'inspecteur,
- la mention en gros caractères « Bon pour la consommation »,
- une contremarque variable suivant la décision de l'inspecteur.

En outre, ces bulletins, valables seulement pour le jour de la délivrance, seront de couleur différente variant irrégulièrement suivant le jour de l'inspection et la décision de l'inspecteur. — (A Valence, 7 couleurs et poinçonnages variables par 10 emporte-pièce).

XI. — La mise en vente des champignons frais acceptés ne peut avoir lieu qu'en magasin de comestibles, ou sur un emplacement dûment désigné chaque année, au marché aux légumes ou à — (selon le cas).

Dans tous les cas, l'exposition évidente au public, pour chaque lot ou récipient, de bulletins de consommation et de tous les champignons acceptés est absolument obligatoire.

XII. — Le contrôle constant ou inopiné de toutes ces dispositions sera effectué chaque jour par les agents de service de police de l'octroi — (le cas échéant) — et de l'inspection des denrées alimentaires.

— (D'où vente en lieux définis, contrôle constant des garanties certaines offertes au consommateur par un personnel varié et sévère.)

XIII. — Les champignons non vendus, non utilisés ou ayant été déjà inspectés dans une autre commune doivent obligatoirement être inspectés une seconde fois le lendemain de ce premier contrôle.

— (Cas du champignon forain ou invendu, parfois générateur d'altération ou de fraude.)

XIV. — Sont seuls qualifiés pour appliquer intégralement, chacun en ce qui le concerne, les dispositions du présent arrêté : Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur le Directeur du Service de l'Inspection des denrées alimentaires ou des Abattoirs, Monsieur Inspecteur des champignons (le cas échéant) et Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie, ainsi que les agents de leur service.

On peut en outre prévoir la latitude laissée à l'Inspecteur ou à la police, en cas de presse, de prendre toutes dispositions utiles pour l'inspection certaine, facile et rapide de tous les champignons en instance d'examen.

Il ne nous est pas possible de présenter ici, sans sortir de nos limites de publication, le projet de règlement idéal de la vente des champignons secs, simple à formuler certes, mais inapplicable sans entente intercommunale nationale ¹.

Nous espérons que ce modeste exposé pourra un jour recevoir la consécration que ceux qui ont la sauvegarde de la salubrité publique et de notre patrimoine naturel alimentaire devraient de toute leur force chercher à obtenir des pouvoirs publics intéressés, en se tendant la main de part et d'autre de leurs barrières intercommunales.

1. Les modalités élémentaires de ce règlement idéal sont : autorisation de vente des champignons secs n'appartenant qu'aux espèces Bolets comestibles (*edulis*, *aereus*, *pinicola*, etc.), Craterelles, Morilles et Gyromitres, obligation d'une coupe verticale ne donnant que des fragments identifiables sans aucun doute, obligation d'une inspection avec présentation en sac clos avec bulletin de contrôle efficace, rejet des coupes mal séchées, altérées ou parasitées, sanction. Lieux de vente définis aux consommateurs (magasins ou possibilité de contrôle ou marchés dûment définis).

SECTION BOTANIQUE

L'areca et le bétel

Par André MERCIER (*suite*).

Ce masticatoire que les Hindous et les Annamites considèrent comme stomachique, tonique et astringent provoque la salive, la teint, ainsi que les lèvres, en rouge-brique; il donne une haleine agréable et peut même, assure le R. P. Théophile BERENGIER¹, suppléer pendant une journée à toute nourriture. Cependant, à la longue, la chaux contenue dans la préparation attaque l'émail des dents.

On a dit qu'aux Indes la feuille de Supari prend la place du sac de bonbons en Europe et du paquet de gomme à mâcher en Amérique. De fait, comme les bonbons et la gomme à mâcher, lisons-nous dans une publication indienne², ces petits débris de supari que l'on enveloppe dans une feuille de bétel avec des épices font l'objet d'une industrie importante, spécialement dans les Indes de l'Ouest.

Mêlés aux cocottiers et aux bananiers, les palmiers, dits de Supari, sont très abondants dans toutes les cultures qui longent la côte de Bassein à Comorin; dans les régions humides du Sud, ils constituent au pied des « ghats » de véritables forêts; en Alibag, par exemple, sur une superficie relativement restreinte, on estime qu'il existe de 50 à 60.000 palmiers. Dans l'état de Janjra, ce sont les fameuses cultures de supari, de la Présidence de Bombay, de Goa Kamara, Malabar, Cochin, Travancore.

Ce n'est qu'après 10 ou 15 ans que les aréquiers commencent à produire des fruits; ce délai varie suivant la quantité d'eau que les cultivateurs peuvent leur donner. Ces palmiers produisent jusqu'à l'âge de 80, voire 100 ans, mais la récolte n'est particulièrement intense que durant les cinq années qui suivent la première production.

Chaque arbre donne une moyenne de 3.000 noix par an. La cueillette qui est du domaine de l'acrobatie exige des spécialistes car, dans la majorité des cas, la frêle tige du palmier Supari ne peut supporter le poids d'un homme.

Sur les marchés, on distingue plusieurs catégories de noix selon les espèces, le lieu d'origine, le degré de maturité ou la préparation dont ces fruits sont l'objet. Citons notamment :

Phulbardi, ainsi appelée à cause des craquelures, provoquées à sa surface au cours du séchage, qui ressemblent à des fleurs. Cette variété très appréciée est généralement récoltée avant sa maturité. *Tambdi*, qui est rouge et de qualité inférieure; *Chikni*, la bienfaisante; *Lavangchuri*, sert à la préparation du supari de choix, les noix sont cueillies quand elles sont encore tendres; coupées en lamelles minces, celles-ci séchées, ressemblent à des clous de girofle.

Pandhri est cuite dans son écorce et *Routi*, l'espèce dure, ne peut être broyée que par une mâchoire puissante. Signalons encore :

khaphaldi et *mohachi*, cette dernière variété, très douce, est appréciée des connaisseurs.

La préparation des noix est un art dont les commerçants de Bassein connoient longtemps le secret. Les noix qui doivent être épluchées, le sont

1. « Histoire Naturelle de l'Inde », *Les Missions Catholiques de Lyon*, du 1-4-1887.

2. « The illustrated weekly of india » : « Secret of Supari », janvier 1937, p. 37.

avec un couteau d'un modèle spécial à trois angles, appelé rampa dans le Koukan; placées dans un vase de cuivre, elles sont cuites dans de l'eau ou du lait jusqu'à ce qu'elles deviennent rouges. Passées à travers un panier, les noix sont enfin séchées au soleil durant une semaine environ avant d'être livrées au marché ¹.

La culture et la préparation des noix fut la source d'une des richesses de l'Inde occidentale. Dès le temps d'Haidar Ali, la factorerie anglaise de Bednur, dans le Kanara expédiait, chaque année, pour 1.000 khandies de ces noix; en 1937, on estimait, pour la même région, la valeur de la récolte à 40.300 khandies.

Quant au bétel, les feuilles sont cueillies dès qu'elles sont arrivées à leur entier développement, puis réunies en petits paquets, lesquels sont vendus dans les rues et les bazars.

L'emploi, en Orient, de la noix de l'arèca catèchu ou supari comme masticatoire est très ancien. Dans le « Panchadandachattraprabandha », Devadamuni qui, en un certain sens, commande aux dieux, va à la cour du roi Vikramaditya pour se distraire et bavarder avec lui, portant un élégant costume bleu céleste et tenant à la main et dans la bouche une arec enveloppée dans une feuille de kalpa, l'un des arbres du paradis de Indra, en lui promettant la satisfaction de tous ses désirs ².

* *

Dans les usages sociaux, on désigne généralement sous le nom de « bétel » le masticatoire dont nous venons de parler. Toutefois, intimement associées et confondues dans leur emploi, les deux plantes le sont, très souvent, dans le langage populaire, aussi, n'est-il pas rare de constater, dans les relations de voyage, que l'expression « noix de bétel » est employée pour désigner la noix d'arec, voire la chique de bétel.

Selon une tradition hindoue, la plante Naga-vali (piper belle) fut apportée des dieux par Arjuna qui en planta une bouture en terre ³. La feuille est supposée par les Hindous, même les bouddhistes, être le siège de la déesse de la vertu : Sithevi. Aussi, son usage est-il essentiel, dans un bon nombre de circonstances. Nous allons en rapporter les principales :

Quand on va consulter un astrologue au sujet d'objets perdus ou pour connaître si on peut entreprendre une affaire avec chance de succès ou bien encore toute autre question similaire, on doit se munir d'un plateau de laiton sur lequel on place des feuilles de bétel et des noix d'areca. L'astrologue les compte, fait des calculs plus ou moins fantaisistes et, après réflexion, donne la réponse souhaitée.

Dès le nouvel an, « Tamil » (13 avril) l'hindou ou le bouddhiste ne commence aucune affaire importante s'il n'a reçu de quelqu'un un peu d'argent sous d'heureux auspices. Cette offrande consiste en une petite pièce d'argent (10 cent.), voire de bronze (4 cent.) avec quelques grains de riz non décortiqué et une fleur, le tout placé sur une feuille de bétel.

1. Le liquide épais et rouge est recueilli pour être utilisé dans la teinture des étoffes de coton.

2. Caetano FRANCISCO XAVIER GRACIAS : « Flora Sagrada da India ». Margão, 1912, p. 139.

3. G. F. XAVIER GRACIAS : « Flore sagrada da India », p. 119.

Quand une fillette devient nubile, il y a, à cette occasion, de grandes cérémonies dans la plupart des familles hindoues. Les parents et amis de la jeune fille doivent lui présenter sur un plateau de cuivre des feuilles de bétel et des noix d'areca recouvertes d'une pièce d'étoffe blanche.

(A suivre.)

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. DE LARAMBERGUE, maître des conférences à la Faculté des Sciences de Lyon, 16, quai Cl.-Bernard, serait reconnaissant aux membres qui voudraient bien lui signaler des gîtes de grenouilles rousses (*Rana temporaria* L. = *R. fusca* Thomas). Cette espèce qui est la plus précoce s'accouple et se reproduit au début de mars, en plaine ; dès la fonte des neiges en montagne. Les œufs, entourés de gelée, forment des masses flottantes bien caractéristiques qui décèlent sa présence. La période de reproduction est la plus favorable pour la découvrir et la capturer. — Il serait intéressant de préciser la répartition de la grenouille rousse dans le Sud-Est. On sait qu'elle présente suivant les régions des races sexuelles différentes qui font l'objet d'études de plusieurs biologistes, en particulier de M. L. GALLIEN, professeur à Rennes, qui serait désireux d'étendre ses expériences à de nouvelles races locales. Les renseignements qui pourraient m'être fournis et dont je remercie d'avance, permettraient le choix et la récolte de matériaux d'expériences.

M. SIMON E., 72, rue du Cluzel, Tours, VENDRAIT : les monogr. suiv. relatives à l'exploration scient. de la Tunisie : Prodr. de la malacologie par LETOURNEUX et BOURGUIGNAT ; Hémiptères par A. PUTON ; Fourmis par C. EMERY ; Arachnides par E. SIMON ; Diptères par S. M. F. BIGOT ; Crustacés par S. SIMON ; Coléoptères par L. LEFÈVRE ; Mammifères apélagiques par F. LATASSE et des plantes provenant de l'ancienne association pyrénéenne d'échange. Liste sur demande.

M. H. PORTEVIN, 19, rue de l'Arquebuse, Châlons-sur-Marne DEMANDE : 1° Cartons liégés 18 × 25 non vitrés de préférence, bon état. 2° BEDEL, Coléoptères du bassin de la Seine, Vol. I (Carabidae). — Achète ou échange Cucurliionides, principalement exotiques.

M. J. CLERMONT à Castanet-Tolozan (Haute-Garonne) OFFRE en vente ou en échange de livres ou objets utiles : 1° Revue scientifique (Rev. rose), 1871-1920 ; 33 vol. reliés, le reste broché. 2° DELAGE et HEROUARD, Traité de Zoologie concrète (tout paru) et un grand nombre d'ouvrages d'H. N. (entomol. princ.). Toujours acheteur de bibliothèques et ouvrages d'H. N. et collec. entomol.

M. PELOUX P., Quartier de Fontlozier, Valence (Drôme), RECHERCHE : Apiculture par R. HOMMEL. — Les abeilles et l'apiculture moderne sous tous les climats par Fr. RUCHER.

D^r J. BALAZUC, 16, avenue de Lowendal, Paris (15^e), préparant actuellement un travail sur la tératologie des coléoptères, cherche par voie achat ou échange tous coléoptères monstrueux (furcations d'appendices, bipartitions de sclérites, gynandromorphisme, etc.).

M. MONTET Y., aide naturaliste au Muséum de Marseille, DÉSIRERAIT acquérir : 1° Une série typique de fossiles primaires ; 2° *id.* de fossiles tertiaires ; 3° *id.* de dents et ossements de vertébrés fossiles ; 4° Une série de pièces préhistoriques ; 5° Une série de végétaux fossiles bien conservés ; 6° Des coléoptères de toutes espèces.

M. DEBRAY, 72, rue de la Pointe, La Garene-Colombes (Seine), ACQUÉRIRAIT : P. VUILLEMIN, Les anomalies végétales, leurs causes biologiques, Paris, Presses universitaires, 1927.

M. LAGARRIGUE, 25, boulevard Laromiguière, Rodez (Aveyron), VENDRAIT : 3 petits microscopes, dont un à revolver, avec boîtes. Excellent état.

1. La Société, vu les circonstances actuelles, se trouve dans l'obligation de faire payer les annonces paraissant dans cette rubrique. Demander le tarif au Secrétaire général.

Imprimerie Protat Frères, Mâcon, C.O.L. 31.1998.

Février 1944. — Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1944. — N^o d'ordre chez l'imprimeur : 6147.

N^o d'ordre chez l'éditeur : 13-3. — Le gérant : G. CHAMBERT.

MAISON DUMAS-VIVIANT

72, Avenue de Saxe, LYON. Tél. M 55-61

5, rue Marcellin-Allard, St-ÉTIENNE. Tél. 43-12

MEUBLES - MACHINES

FOURNITURES de BUREAUX

SPÉCIALITÉ de FICHES de CLASSEMENT

USINE : 109, rue Ney, LYON

Pas de Bons Repas

sans un verre de **SAMOS**

du SAMOS des PÈRES DES MISSIONS AFRICAINES

COMPAGNIE ÉLECTRO-COMPTABLE

Machines Electro-Comptables à cartes perforées

Société Anonyme au Capital de 63.000.000 de frs.

Magasin de vente et salle d'exposition :

360, rue Saint-Honoré, PARIS 1^{er}

LYON : 4, rue Grôle — MARSEILLE : 58, rue Paradis

PERRAUD & FILS

22, Place des Terreaux

LYON

T: B 06-39 Adr. Tél. PERRAUFILS-LYON

FLEURS NATURELLES

Maison de Premier Ordre

Livraisons rapides directes

ou par ses correspondants

en France et dans tous pays.

Catalogues — Bulletins périodiques — Comptes rendus d'Assemblées
Têtes de lettres, factures et tous imprimés de bureau

IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES — MACON

Publicité en toutes langues européennes et orientales

Équations et formules de mathématiques, algèbre, chimie

Travaux artistiques en noir et en couleurs
Similigravure. Trichromie. Héliotypogravure.

Conditions spéciales aux Membres de la Société

COMPTOIR CENTRAL D'HISTOIRE NATURELLE

N. BOUBÉE & C^{ie}

3, place Saint-André-des-Arts, et 11, place Saint-Michel. — Paris (6^e)

COLLECTIONS — INSTRUMENTS

PETITS ATLAS ILLUSTRÉS D'HISTOIRE NATURELLE PARUS

Petit Atlas des Mammifères — 4 fascicules.

Petit Atlas des Oiseaux — (2^e édition) — 4 fascicules.

Petit Atlas des Amphibiens et Reptiles — 2 fascicules.

Petit Atlas des Poissons — 3 fascicules.

Petit Atlas des Fossiles. — 3 fascicules.

Petit Atlas des Insectes. (Sauf Coléoptères et Lépidoptères). — 2 fasc.

EN PRÉPARATION

Nouvel Atlas des Coléoptères de France — 3 fascicules.

Nouvel Atlas des Lépidoptères de France — 3 fascicules.

Atlas des Mammifères de France. — 1 fascicule.

Atlas des Oiseaux de France — 4 fascicules.

CATALOGUES FRANCO SUR DEMANDE

OPTIQUE JULES PETER

APPAREILS DE LABORATOIRE
INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

11, rue de la RÉPUBLIQUE, LYON — Tél. Burdeau : 28-69

IMPRIMERIE TRACOL SAINT-ÉTIENNE

COMMERCE ET ADMINISTRATION

SPÉCIALITÉS

IMPRESSIONS EN CONTINU. Recto - Verso - Avec ou sans carbonage.

FORMULES DE CHEQUES POSTAUX n^{os} 1418 et 1419,
avec impression en noir de la firme, du numéro de compte et,
le cas échéant, de sommes; de tous textes au verso du talon.

Commande minimum : 2.500

AVIS DE VIREMENT — BORDEREAUX 101

LIBRAIRIE DES FACULTÉS JOANNÈS DESVIGNE & C^{ie}

LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

Tél. FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT